



TARIFS CANTINE ET GARDERIE

ANNEE 2024/2025

CANTINE (enfants de CHATEL)

FORFAIT MENSUEL : 65,46 € (surveillance pendant midi incluse)

Payable à la Trésorerie d'EPINAL, tous les mois ou par prélèvement (calculé sur le nombre de jours de cantine de l'année scolaire et divisé par 10 mois, donc la somme est identique tous les mois)

REPAS OCCASIONNEL : 5,00 € (surveillance pendant midi incluse)

CANTINE (enfants de FRIZON)

FORFAIT MENSUEL : 76,02 € (surveillance pendant midi incluse)

Payable à la Trésorerie d'EPINAL, tous les mois ou par prélèvement (calculé sur le nombre de jours de cantine de l'année scolaire et divisé par 10 mois, donc la somme est identique tous les mois)

REPAS OCCASIONNEL : 5,00 € (surveillance pendant midi incluse)

GARDERIE

La CAF impose une tarification modulée

TARIFS	QUART D'HEURE
Tarif A : quotient jusqu'à 500 €	0,31 €
Tarif B : quotient de 501 à 750 €	0,34 €
Tarif C : quotient au-delà de 750 €	0,37 €

Important : les familles ne communiquant pas leur numéro d'allocataire se verront appliquer le tarif le plus élevé.